

18.—Proportion de la population de chaque origine par rapport à la population totale en 1871, 1881, 1901, 1911 et 1921.—fin.

Origines.	Pourcentages,				
	1871.	1881.	1901.	1911.	1921.
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Hongroise.....	—	—	0-03	0-16	0-14
Indienne.....	0-66	2-51	2-38	1-46	1-26
Italienne.....	0-03	0-04	0-20	0-63	0-76
Japonaise.....	—	—	0-09	0-13	0-18
Nègre.....	0-62	0-50	0-32	0-23	0-21
Polonaise.....	—	—	0-12	0-46	0-61
Russe.....	0-02	0-03	0-37	0-60	1-14
Scandinave.....	0-05	0-12	0-58	1-49	1-90
Serbo-Croate.....	—	—	—	—	0-04
Helvétique.....	0-08	0-11	0-07	0-09	0-15
Turque.....	—	—	0-03	0-05	0-01
Ukrainienne—Bukovinienne.....	—	—	—	0-14	0-02
Galicienne.....	—	—	0-11	0-49	0-28
Ruthène.....	—	—	—	0-41	0-19
Ukrainienne.....	—	—	—	—	0-73
Diverses.....	0-03	0-09	0-03	0-29	0-22
Non spécifiée.....	0-22	0-94	0-59	2-04	0-24
Total.....	100-00	100-00	100-00	100-00	100-00

7.—Religions.¹

Dans chacun des recensements effectués depuis 1871, il a été fait état de la religion de la population canadienne; les instructions données lors du recensement de 1921 invitaient les énumérateurs à s'assurer de la confession, secte ou culte de chaque personne dénombrée. Le tableau 19 constitue un relevé du nombre des adeptes de chacune des confessions religieuses; le tableau 20 indique l'importance respective de ces religions parmi la population canadienne.

On constate dans les récentes années certaines interventions, consécutives à l'évolution accomplie dans l'origine raciale, que nous avons signalée plus haut. Par exemple, concurremment avec l'accroissement de la proportion des individus de race anglaise, au cours des vingt dernières années, on constate que les Anglicans, qui ne constituaient que 12-69 p.c. de la population de 1901, représentaient 16-02 p.c. en 1921. L'immigration écossaise eut également pour effet l'accroissement du nombre des Presbytériens; de 15-68 p.c. de la population totale en 1901, ils sont passés à 16-04 p.c. en 1921. D'autre part, en même temps que s'accroissait l'immigration provenant de l'Europe continentale, les Luthériens sont montés dans la même période de 1-72 à 3-26 p.c.; les Orthodoxes de 0-29 p.c. à 1-93 p.c. et les Israélites de 0-31 p.c. à 1-42 p.c.; enfin, l'immigration asiatique se reflète dans le grossissement des adeptes des religions orientales, passés de 0-29 p.c. à 0-46 p.c.

Sur les 8,788,483 habitants dénombrés par le recensement de 1921, 8,572,100 ou 97-5 p.c. sont classifiés comme appartenant à une confession ou secte chrétienne quelconque; 172,529 ou 1-9 p.c. sont non-chrétiens, cette catégorie embrassant 125,197 hébreux, 40,554 adeptes des religions orientales et 6,778 païens, plus 0-5 p.c. non classifiés.

L'Annuaire de 1924 contenait, pages 116-117, un tableau indiquant, tant pour le Canada que pour chaque province, le nombre des adeptes de 64 religions énumérées; une note au bas de ces pages fait connaître, en bloc, les contingents respectifs de 57 autres sectes. Enfin, le recensement a relevé 119 autres religions, confessions ou sectes, n'ayant pas plus de 10 membres chacune au Canada. Ceci forme un total de 240 sectes distinctes, au lieu de 203 en 1911 et 157 en 1901.

¹Pour informations plus détaillées sur les religions de la population, voir pages 567-768 du vol. I du Recensement de 1921, publié par le Bureau Fédéral de la Statistique.